

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/920

Dénomination de la "crèche George Sand", sise 162 rue Pierre Corneille à Lyon 3e - EI n°
03001

Service des Mairies d'Arrondissement

Rapporteur : M. CORAZZOL Guy

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/920 - DENOMINATION DE LA "CRECHE GEORGE SAND", SISE
162 RUE PIERRE CORNEILLE A LYON 3E - EI N° 03001
(SERVICE DES MAIRIES D'ARRONDISSEMENT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 16 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La mini-crèche (EI n° 03001) sise 162 rue Pierre Corneille à Lyon 3^e, située en rez-de-chaussée du groupe scolaire Paul Painlevé est installée depuis 1981. La vétusté des lieux ainsi que l'aménagement de l'espace rendu difficile par l'exiguïté des locaux (239 m², peu de lumière naturelle, absence d'espaces devenus indispensables, mise en conformité de la cuisine) rendaient nécessaires la réalisation de travaux, afin de mettre en conformité cet équipement, améliorer l'accueil des enfants et offrir davantage de places aux usagers de l'arrondissement.

Après 18 mois de travaux de rénovation et d'agrandissement, l'établissement accueille, depuis mars 2014, 30 enfants de 12 mois à 6 ans au lieu de 22 auparavant.

La structure dispose d'une entrée autonome et s'étend sur une surface de 350 m². Elle comporte les espaces suivants :

Espaces d'accueil composés :

- d'une zone d'accueil ;
- d'un local poussettes ;
- d'un bureau de direction ;
- de sanitaires.

Deux unités de vie composées chacune :

- d'une salle de jeux ;
- d'un espace de repos ;
- d'une salle de changes.

Des locaux du personnel composés :

- d'une salle du personnel ;
- de vestiaires et sanitaires.

Des espaces de services composés :

- de locaux d'entretien et de rangement (buanderie, réserves, ménage) ;
- d'une cuisine ;
- d'un local technique sous sol.

La cour de l'école maternelle Painlevé est partagée avec la crèche.

La dénomination « mini-crèche » n'est plus adaptée. D'une part, elle ne se justifie pas au regard du nombre d'enfants accueillis. D'autre part, elle ne respecte pas les règles d'appellation des structures de la petite enfance de la Ville de Lyon qui utilisent le nom de la rue. Or, la « crèche Pierre Corneille » existe déjà dans le 6^e arrondissement de Lyon.

En accord avec M. le Maire du 3^e arrondissement, l'appellation « crèche George Sand » est proposée. Femme de lettres, passionnée par la musique, George Sand s'est intéressée à tous les arts : peinture, gravure, photographie, théâtre... Elle était liée avec les artistes de son temps et musiciens, peintres, graveurs, sculpteurs, comédiens furent accueillis dans ce havre de création qu'était Nohant.

Afin de valoriser cette personnalité féminine peu présente sur la Ville de Lyon, il est donc proposé de donner son nom à la structure rénovée en 2014. Cette dernière accueille des enfants de plus d'un an dans un quartier à forte mixité sociale.

Cette structure a été transférée à la mairie du 3^e arrondissement par délibération du 11 juillet 1983. Au regard de l'augmentation du nombre d'enfants accueillis, les dépenses de fonctionnement sont réévaluées à 24 800 € pour une année pleine.

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

1. La dénomination de la crèche George SAND est approuvée.
2. La dotation annuelle de la mairie du 3^e arrondissement pour la crèche George Sand est réévaluée à hauteur de 24 800 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

R. BRUMM